Juin 2012 - n°174

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Entretenir les rues de la ville

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

Les 50 ans de l'ALDM football

Le chantier de la rue Broucq

Accueillir les 3 à 5 ans le mercredi

Déville fête la musique

Les Élus à votre écoute

Les élus vous reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique GAMBIER
Maire
Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h
et sur rendez-vous

Mary-Françoise GRENET
Première adjointe • Chargée des affaires scolaires et culturelles
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h,
le samedi de 11h à 12h et sur rendez-vous

Jean-Claude BOUTANT
Deuxième adjoint • Chargé des services publics, des affaires générales et extérieures
Reçoit sur rendez-vous

Edith HOURDIN
Troisième adjointe • Chargée des affaires sociales et des seniors
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert LEGRAS
Quatrième adjoint • Chargé des nouvelles technologies et du commerce
Reçoit sur rendez-vous

Annie BOUTIN
Cinquième adjointe • Chargée de la petite enfance
Reçoit sur rendez-vous

Jacques MARUITTE
Sixième adjoint • Chargé des affaires financières, du budget et des achats publics
Reçoit sur rendez-vous

Mirella DELOIGNON
Septième adjointe • Chargée des affaires sportives
Reçoit sur rendez-vous

Jean-Claude DUFOUR
Huitième adjoint • Chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité
Reçoit sur rendez-vous

Annette BOUTIGNY
Neuvième adjointe • Chargée des loisirs jeunesse
Reçoit sur rendez-vous

Xavier DUFOUR
Conseiller délégué • Chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains
Reçoit sur rendez-vous

Permanences et consultations gratuites

à l'Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanences le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseiller Général - Pierre Léautey
Reçoit le samedi 23 juin de 9h15 à 10h30.
Tél : 02 35 03 54 60

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de nos assos

ALDM Football : 50 ans, ça se fête !

Un demi-siècle ! Et oui, l'ALDM foot s'apprête à souffler ses 50 bougies ! Un joli anniversaire qu'il ne fallait pas manquer de fêter.

A cette occasion, le club convie ses licenciés le vendredi 8 et le samedi 9 juin à la Maine. Après l'inauguration à 18h, le vendredi, les festivités se poursuivent avec un match de gala entre l'ALDM division d'honneur et l'équipe de Normandie.

Le lendemain, des rencontres entre les différentes équipes du club - des débutants aux seniors - sont organisées sur le terrain de la Maine, de 10h à 17h30.

Le soir, les bénévoles et les licenciés se retrouvent pour le buffet et la soirée dansante organisés par l'association.

Les membres du bureau espèrent que de nombreux joueurs parmi les 400 licenciés vont faire le déplacement pour cet événement exceptionnel. Ils ont d'ailleurs tous reçu une invitation pour participer à cette manifestation familiale !

Renseignements auprès d'Alain Dusauls
Tél : 06 03 31 61 02

sommaire

entre nous 4
Résultats des élections présidentielles
A savoir : voter par procuration
Au fil de la vie
Parrainage civil
Ça se fête

dossier 5-7
Entretenir les rues de la ville

vie de la cité 8-10
Fin du chantier du Pont Rail et de la rue Broucq
Pourquoi la commune ne peut pas obliger un commerçant à garder son commerce ouvert ?
Accueillir les 3-5 ans le mercredi : un projet à l'étude
"Braderie" de livres à la médiathèque Anne Frank
A savoir : Concours des maisons, jardins et balcons fleuris
Déville fête la musique
Arrêt sur images
C'est en bref

à l'affiche 11
Tous en scène
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Elodie Lefevre L'Affeter** / Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues : **Jennifer Brument et Sophie Hébert** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 600 exemplaires**

Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310

Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

“Ces rues qui font notre ville.”

Notre ville évolue, ses habitants changent... Il est de notre responsabilité d'accompagner ces changements tout en gardant nos racines.

Cela est vrai pour notre patrimoine, nos équipements : nouvelle école, nouveaux logements, nouvelles salles municipales, après notre médiathèque, notre maison pour la petite enfance.

Mais les rues sont aussi des éléments importants qui font notre ville : il nous faut les entretenir, les adapter pour assurer une meilleure mobilité. Il nous faut les adapter à une circulation qui s'accroît. Il nous faut faire en sorte qu'elles soient accessibles à tous, en toute sécurité.

C'est un travail de long terme, coûteux mais décisif pour la qualité de vie dans notre ville.

C'est ce que vous présente le dossier de ce nouveau Deville info : bonne lecture à tous.

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseiller Régional délégué
de Haute-Normandie

arrêt sur images

Le temps du midi, tandis que les petits de l'école Perrault ont découvert le recyclage et le compost avec des ambassadeurs de la Crea, les enfants des écoles Rousseau, Blum et Charpak ont créé une œuvre d'art à partir de boîtes carton, bouteilles plastiques et d'autres emballages. Une démarche écologique et ludique pour découvrir le recyclage.

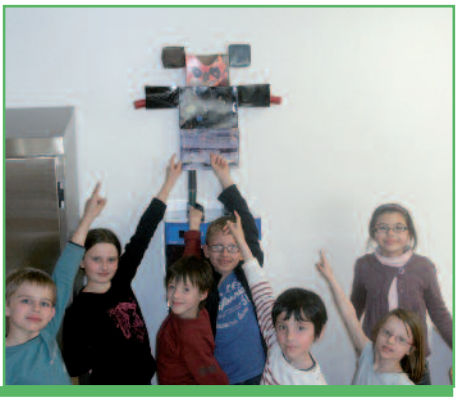

Les élèves de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique ont proposé de jolies arabesques sur le thème des “musiques actuelles amplifiées”.

A l'occasion des cérémonies commémoratives du 8 mai, la Municipalité a remis la médaille du titre de reconnaissance de la nation agrafe Algérie à Jean-Claude Guilbert et la médaille commémorative des opérations de sécurité de maintien de l'ordre en Afrique du Nord agrafe Algérie. Le Caporal chef Yannick Millanvoix et le Sergent chef Jean-Luc Philippe ont reçu la médaille d'argent de l'union départementale des sapeurs pompiers de Seine Maritime.

Pas le temps de s'ennuyer pendant les vacances de printemps : la commune a proposé de nombreuses activités aux enfants des accueils de loisirs !

Résultats des élections présidentielles du 22 avril et du 6 mai 2012

1er tour du 22 avril

Inscrits : 7 075 Votants : 5 4 10 soit 76,47%

Candidat	Nombre de votes	%
Eva Joly	93	1,75
Marine Le Pen	1 049	19,70
Nicolas Sarkozy	1 039	19,52
Jean-Luc Mélenchon	727	13,66
Philippe Poutou	59	1,11
Nathalie Arthaud	34	0,64
Jacques Cheminade	15	0,28
François Bayrou	372	6,99
Nicolas Dupont-Aignan	107	2,01
François Hollande	1 829	34,35

2nd tour du 6 mai

Inscrits : 7 075 Votants : 5 342 soit 75.46 %

Candidat	Nombre de votes	%
François Hollande	3 085	61,74
Nicolas Sarkozy	1 912	38,26

à savoir...

Voter par procuration aux élections législatives

Les élections législatives se déroulent les dimanches 10 et 17 juin. Pour les personnes qui ne peuvent être présentes, il est possible de faire une procuration. Le vote par procuration est une démarche gratuite qui permet de se faire représenter, en confiant un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Le mandant (celui qui fait la demande de procuration) doit fournir un justificatif d'identité et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail, au tribunal d'instance... Il est conseillé d'effectuer le plus tôt possible les démarches pour tenir compte des délais de traitement.

au fil de la vie

Avril 2012

Bienvenue

Suite à une réclamation d'une famille, les naissances transmises par les maternités ne sont plus publiées d'office dans le Déville Info. *Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant, doivent désormais remplir une autorisation de publication en Mairie.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Vœux de bonheur

- Elodie L'AFFETER et Johan LEFEVRE
- Christelle MALOUITRE et Julien BOULAND
- Mélanie TARLEE et Charles VIEIRA DA ROSA
- Blandine REMY et William VIGNE
- Typhaine TURMEL et Rémi VILLENEUVE

Condoléances

- Paulette COUSIN veuve GOESSAERT
- Maëlys LE BER
- Raymond BINARD
- André DEHAIS
- Dinna AUZOU
- Simone DEBREE veuve BOISMARE
- Roland TOUTAIN
- Véronique THAREL divorcée LEBRET
- Francis HAUCHARD

Parrainage civil

Eléna Roda, accompagnée de ses parents Sophie et Miguel, a été parrainée civilement le 5 mai. Manuel Roda et Allison Soudais sont les heureux parrain et marraine de l'enfant.

ça se fête

- Victoire Aieche va être parrainée civilement le samedi 2 juin à l'Hôtel de Ville.
- Colette et André Rossi vont célèbrer leurs noces d'or le samedi 2 juin à l'Hôtel de Ville.
- Jenifer et Jessica Tronchet vont être parrainées civilement le samedi 23 juin à l'Hôtel de Ville.

Entretenir les rues de la ville

Les routes barrées, les déviations... les chantiers menés dans les rues de la ville perturbent les habitudes des riverains et peuvent parfois exaspérer les habitants. Toutefois, ces travaux sont nécessaires, ils permettent de maintenir le bon état des rues qui font partie du patrimoine de la commune mais aussi d'adapter et de sécuriser les routes pour les piétons et les automobilistes.

Pourquoi faut-il s'intéresser aux rues de la commune ?

Pour une ville, il est important d'entretenir son patrimoine. Les rues en font partie.
Assurer leur bon entretien permet de faire face aux difficultés et aux aléas tels que les intempéries. En entretenant régulièrement les rues, les incidents sont limités. Par exemple, après une période de neige, des trous se forment sur la chaussée. Dans une commune où les rues sont régulièrement entretenues, les trous sont ainsi moins nombreux à reboucher, c'est le cas à Déville.

Au-delà de l'entretien, s'intéresser aux rues de la commune c'est aussi adapter ce patrimoine à l'évolution des modes de vie.
Le tissu urbain de la ville est ancien. Des projets d'aménagement de voirie ont été mis en œuvre. L'objectif principal est de rendre plus sûres les voies de circulation pour les piétons et les automobilistes.
La commune peut également créer de nouvelles rues en fonction de l'évolution de la ville et des projets de construction qui sont développés.

Comment entretenir les rues ?

Il existe deux types d'entretien : l'entretien quasi quotidien et l'entretien de fond.
Dans le premier cas, les travaux de réfection courants sont menés régulièrement. La commune passe un marché avec des entreprises qui interviennent à la demande, pour reboucher un trou par exemple. Dans le budget de fonctionnement, 120 000€ sont alloués à ces travaux.
Pour l'entretien de fond, la commune affecte 120 000€ de son budget d'investissement à la refonte d'une ou deux rues de la ville. Ces travaux de fond consistent à refaire le macadam, les bordures des trottoirs, en prenant en compte, si besoin, la création de surbaissés de trottoirs. Dernièrement, la rue Lanfry et l'avenue Fauquet ont ainsi été refaites. Cette année, ce sont la chaussée et les trottoirs de la rue Gaillard qui vont être rénovés.

Les grands projets d'aménagement de voirie

A ces travaux d'entretien, s'ajoutent des grands projets d'aménagement de plus longue durée. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion en matière d'urbanisme sur le long terme. Ils concernent la mise aux normes des trottoirs pour assurer l'accessibilité et la sécurité des piétons. Ils permettent également de mieux organiser la circulation et le stationnement dans les rues concernées. Ces projets tiennent compte de l'évolution des flux de circulation dans la commune. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) indique qu'il est nécessaire de relier les côteaux et le bas de la commune. C'est ainsi que l'aménagement des rues Duflo et Broucq, deux grands axes transversaux, a été étudié et va permettre de mieux répartir la circulation sur l'ensemble du territoire. La commune profite de la réalisation de ces grands aménagements pour enterrer les réseaux d'électricité et de téléphone, opération esthétique mais qui permet surtout de sécuriser l'alimentation en cas de vent ou tempête.

La rue André Broucq

Depuis mars 2011, des travaux ont été menés dans la rue André Broucq ; ils doivent se terminer en juillet (voir page 8 du *Déville Info*).
Deux voies de circulation et deux passages piétons ont été créés sous l'ancien pont rail. Une opération spectaculaire s'est déroulée le week-end du 11 novembre 2011. Pendant plusieurs mois, les travaux de la rue Broucq ont entraîné de nombreuses perturbations pour le passage des piétons et des véhicules mais ils vont désormais permettre à tous, de circuler dans des conditions plus sécurisées.
Ce chantier a coûté 2,2 millions d'euros à la commune.

La rue Georges Hébert

L'aménagement de la rue Hébert est un projet bien avancé. Il a été validé par le Conseil Général puisque les travaux réalisés concernent une route départementale.
Les aménagements vont permettre de canaliser la circulation, d'organiser le stationnement et d'assurer la sécurité des piétons tout en prenant en compte les nouveaux services développés dans cette rue : l'école Georges Charpak et le centre d'hébergement gérontologique La Filandière. Pour cela, des obstacles vont être mis en place pour casser la vitesse : ilôt central, plateau surélevé. La signalétique va être renforcée : feu tricolore, marquage du stationnement.
Le chantier a commencé, entre la fin février et la fin avril, par des travaux de renouvellement de la canalisation et des branchements d'eau potable par la Crea. Au début de l'été et jusqu'à la fin de l'année 2012, le chantier va se poursuivre avec l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone, par portion et par demi-chaussée. Les travaux de voirie doivent débuter en 2013 et être réalisés tout au long de l'année mais leur durée dépendra des intempéries.
Le coût du projet est estimé à 1,6 million d'euros, financé en partie par le Conseil Général pour 15% environ.

La rue Duflo

Cet autre grand projet est en phase d'élaboration finale. Comme pour la rue Broucq, cet axe transversal est trop étroit et doit être élargi. Ce projet de longue haleine demande du temps et des efforts car la commune a dû acquérir une bande de 5 mètres allant du carrefour de la rue Emile Bataille à celui de la route de Dieppe.
Neuf acquisitions ont été réalisées à l'amiable. Il ne reste plus qu'une maison inhabitée depuis 10 ans. Mais des difficultés subsistent, en raison de problèmes d'héritage. De plus, ce projet se mêle à d'autres projets, dont la construction de 66 logements et la mutation du transformateur de Vallourec. Un nouveau poste EDF va être créé pour renforcer l'alimentation en électricité de l'agglomération. Un nouveau transformateur doit être intégré dans les locaux en construction. Dès l'automne, la procédure pour la démolition des habitations doit commencer. Un bureau d'étude travaille sur l'élaboration du projet, les premières esquisses doivent être présentées aux riverains d'ici fin 2012 au cours d'une réunion publique. Les démolitions doivent s'achever dans le courant de l'année 2013, tandis que le projet EDF devra être terminé. Selon le calendrier prévisionnel, les travaux de voirie pourraient être réalisés en 2014 avec là aussi enfouissement des réseaux.
Le coût du projet est estimé à 3,5 millions d'euros.

zoom sur...

Les grands projets expliqués aux riverains

Parce que des projets d'une telle envergure soulèvent des interrogations, les élus rencontrent les riverains au cours de réunions publiques. Ces réunions permettent d'ajuster les aménagements envisagés, d'expliquer à tous l'organisation des chantiers et de rappeler les objectifs des projets.

Créer de nouvelles voiries

De nouvelles voiries peuvent également être créées en fonction de l'évolution de la ville. C'est le cas de la rue Valentin Rawle au sein de la zone d'activités ou encore des chemins le long des berges. Deux nouvelles rues vont bientôt être réalisées.
Une rue en sens unique va permettre de relier et de désenclaver l'impasse de l'industrie et l'impasse Parquet. La commune a acquis un sentier en terre, privé, dans le cadre du PLU. Avec la construction de 20 logements par Logiseine, la création de cette rue va notamment permettre d'assurer la sécurité en cas d'incendie par exemple.
Entre la rue Hébert et la Maison Normande, un autre projet va être mené pour aménager un passage piéton entre la partie haute et la partie basse. Une voie de desserte pour les logements construits derrière l'école Charpak, sera ouverte à la circulation. Ces travaux vont être réalisés dans le même temps que le chantier de la rue Georges Hébert.

D'autres projets à venir

D'autres projets de voirie sont déjà envisagés par la commune. C'est le cas pour la partie basse de la rue Jules Ferry, qui va de la place Salengro à la rue des grosses pierres : des travaux d'élargissement, de restructuration et d'enfouissement seront menés dans le cadre du projet d'urbanisation de l'ancien site Spie. Des acquisitions à l'amiable sont en cours de réalisation.
Une ville s'adapte et réalise les aménagements en fonction de ses moyens financiers mais aussi de son dynamisme.

Travaux

Fin du chantier du Pont Rail et de la rue Broucq

Début mars, le carrefour des rues Broucq, Lyautey et Doumer a été totalement fermé.
Il va être fermé une seconde fois pendant la semaine du 23 au 29 juillet. Cette intervention est réalisée en deux fois pour ne pas interrompre les transports collectifs pendant les périodes scolaires et pour des raisons liées aux durées de séchage.

En juillet, l'entreprise TPR va réaliser un plateau surélevé en béton au niveau du carrefour des trois rues.
Pendant ces travaux, la circulation va être modifiée, entraînant des changements dans les habitudes de chacun. Ainsi, en juillet, le même dispositif qu'en mars va être mis en place : il ne sera plus possible d'accéder au carrefour par les rues Lyautey, Doumer et Delbos, qui deviendront des impasses mais en double sens de circulation. La rue du Coteau sera mise en double sens, le stationnement y sera ponctuellement interdit en face des n°6, 8, 18 et 36 pour faciliter cette double circulation.
Une fois ces travaux terminés, le chantier du pont rail sera achevé et la rue André Broucq réouverte à la circulation.

Economie locale

Pourquoi la commune ne peut pas obliger un commerçant à garder son commerce ouvert ?

Tout comme ses habitants, la commune ne peut que déplorer la fermeture des commerces de proximité.
Avec le plan Fisac, la ville a mené plusieurs opérations pour redynamiser le commerce et l'artisanat (rénovations de vitrines, animations, mise en place d'une signalétique...). Si la Municipalité peut soutenir les commerces à travers ce type d'actions, elle n'a cependant aucun pouvoir pour empêcher la fermeture d'un commerce. Cette décision appartient uniquement au commerçant. De plus, en ville, de part la présence de nombreux commerces et donc de concurrence, il n'est pas possible de fournir d'aides à un commerçant en particulier, comme cela peut se faire dans les petits villages de campagne pour le "dernier" commerce.
De même, pour les vacances d'été, les commerçants restent libres de choisir leurs dates de congés et donc de fermeture, même si le Maire leur a écrit pour leur demander de s'entendre pour offrir un service continu aux habitants.

arrêt sur images

Les membres du Comité de Jumelage se sont réunis pour l'assemblée générale de l'association.

Le comité de Jumelage a accueilli une délégation de Syston...

et a également rendu visite aux familles italiennes de Carmignano.

L'opération révélations sports a permis aux enfants de découvrir les différentes disciplines d'athlétisme.

c'est en bref...

Allocation séjours vacances
La commune propose une aide pour les vacances des enfants.
Cette aide concerne les enfants qui séjournent en colonie de vacances et ceux qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés caf.
L'allocation séjours vacances est accordée sous condition de ressources et sur présentation des justificatifs de séjour.
Renseignements :
Hôtel de Ville - Ccas
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
Tél : 02 32 82 34 80

Jeunesse

Accueillir les 3-5 ans le mercredi : un projet à l'étude

De plus en plus de familles sollicitent la commune pour la mise en place d'un accueil de loisirs pour les 3 à 5 ans le mercredi. Actuellement, la ville accueille les plus petits uniquement pendant les vacances scolaires, dans les locaux de l'école préélémentaire Crétay.
A chaque vacances scolaires, un aménagement particulier est donc réalisé par l'équipe d'animation pour transformer l'école en accueil de loisirs. Cet aménagement implique également les enseignants par leur rangement et les services techniques pour le déménagement du matériel. Cependant, ces aménagements importants ne sont réalisables que sur une durée plus ou moins longue comme les vacances scolaires.
C'est pourquoi, la ville a lancé une consultation auprès d'organismes d'éducation populaire pour réfléchir sur un aménagement possible dans le périmètre de l'accueil de loisirs situé rue Thiault. Ainsi, ce lieu pourrait, dans un futur très proche et après quelques modifications structurelles, accueillir tous les enfants de 3 à 14 ans toute l'année, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Culture

"Braderie" de livres à la médiathèque Anne Frank

Chaque année, la médiathèque renouvelle ses collections de livres et retire les livres abîmés, anciens ou peu empruntés de ses rayons, en les offrant à des associations. Or ces associations ont refusé les dons de la médiathèque (elles rencontrent des difficultés pour gérer leurs stocks).
Le samedi 7 juillet, la médiathèque met donc en vente ce stock de livres (près de 400 exemplaires) ainsi que des cd audio. La vente se déroule de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h, dans la salle d'exposition de la médiathèque.
Les lecteurs vont pouvoir acheter les romans des secteurs adulte et jeunesse au prix de 1€ et les documentaires à 2€. Les cd audio sont vendus à 1€.
Une occasion à ne pas manquer : de quoi faire le plein de bonnes histoires et de ne pas rester sans livres pendant la fermeture d'été de la médiathèque.
Renseignements au 02 32 82 52 22

Les jeux de la P'tite Plage ont été changés par la société Ludoparc : les enfants de 18 mois à 8 ans vont pouvoir s'y amuser !

Les parents des petits de la maison de la petite enfance ont pu découvrir les réalisations de leurs "artistes en herbe".

Plus de 40 personnes ont pu bénéficier des conseils d'étudiants en droit et d'agents des impôts pour rédiger leur déclaration d'impôts.

Recensement militaire
Les jeunes gens et les jeunes filles nés en mars, avril, mai et juin 1996 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à la Mairie.

Eté enfants et jeunes
Pour les enfants et jeunes de 3 à 18 ans, la commune propose une offre d'activités riche et variée pour l'été ! N'oubliez pas d'inscrire vos enfants ! Tél : 02 32 82 34 80

Appel à la générosité autorisé
Du samedi 2 au samedi 9 juin, quête pour la campagne nationale de la Croix-Rouge française.

Conseil Municipal
Le prochain conseil municipal a lieu jeudi 14 juin à 20h30 en salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

Permanence ADMR
La permanence en Mairie de l'ADMR, association du service à domicile est annulée le mardi 19 juin.

Centre Médico Social
Le CMS est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Il est fermé le 3ème ou 4ème lundi matin de chaque mois. Prochaine fermeture : lundi 18 juin. Tél : 02 35 74 17 04

Permanence OPAH-RU
La permanence OPAH-RU se déroule à la mairie de Déville, les mercredis 6 et 20 juin de 9h40 à 10h40 ou sur rendez-vous au 02 32 81 86 72.
email : Opahru-cailly@rouen-seine.fr

Enquête Insee
L'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages jusqu'au 30 juin. Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle, va prendre contact avec quelques ménages de la commune afin de les interroger. Merci de lui réserver un bon accueil.

arrêt sur images

La conteuse Emmanuelle Leclerc a animé une marmothèque spéciale "Faîtes" des livres et a fait découvrir aux enfants son univers merveilleux : livres, tapis de lectures, jeux de doigts, comptines...

Les élèves de l'école Perrault se sont bien amusés pendant la kermesse. En plus, le soleil était au rendez-vous !

Les résidents de la Filandière ont pu assister à un joli spectacle de danses anciennes.

Les élèves de l'école Blum se sont produits sur la scène du centre culturel Voltaire à l'occasion des rencontres chantantes.

à savoir...

Concours des maisons, jardins et balcons fleuris

La commune récompense la créativité et le savoir-faire des jardiniers et jardinières dévillois avec le concours des maisons et balcons fleuris. Le jury établit une notation et un classement des lauréats répartis en quatre catégories (maison avec jardin très visible de la rue, décor floral installé en bordure de la voie publique, balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement sans jardin, commerces, restaurants ou cafés). Les inscriptions se déroulent jusqu'au 15 juin 2012. Pour participer, des bulletins d'inscriptions sont disponibles à l'Hôtel de Ville ou en téléchargement sur le site Internet de la commune : www.deville-les-rouen.fr

Si vous souhaitez recevoir un bulletin d'inscription, il est possible de le demander par téléphone au 02 35 76 88 18 ou par email : cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Fête de la musique

Déville fête la musique

Le jeudi 21 juin, la musique est à l'honneur.

A la maison de la petite enfance, les enfants de la structure collective retrouvent ceux du relais assistantes maternelles dès 10h15 pour une animation musicale avec chansons, tambours et maracas...

Dès 14h45, les enfants sont rejoints par des résidents de la Filandière. Ils vont fabriquer des tambours et maracas que chacun va pouvoir emporter. Après les activités gommettes et dessins, les enfants chantent avec les résidents puis partagent le goûter.

Du côté de la médiathèque Anne Frank, la classe d'éveil musical présente ses "bests of" ! Solos et petites formations instrumentales de styles musicaux variés et très colorés choisis dans l'esprit de l'exposition des œuvres de Jacques Subileau présentée à la médiathèque. Rendez-vous à 17h !

L'orchestre, les classes de formation musicale et les ensembles se produisent dès 18h sur l'esplanade du centre culturel Voltaire.

Dans le cadre d'un projet entre les écoles de musique de la Vallée du Cailly et le Conservatoire, des élèves des classes de vents de l'école vont avoir la chance de faire partie pendant un mois des orchestres 1er et 2ème cycle du Conservatoire "Les P'Tits Vents" et "Les Zéoliens". Une superbe expérience pour les volontaires ! Pour les découvrir, ils sont sur la scène du Théâtre des Arts le 21 juin dès 20h.

c'est en bref...

Site Internet de la commune

Retrouvez toutes les informations pratiques et l'actualité de la commune sur son site : **www.deville-les-rouen.fr**

Collecte de encombrants

Les collectes réalisées en porte à porte sont prises en charge pour les habitants résidant en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements après inscription auprès du numéro "Allô Communauté" : 0 800 021 021.

Course de l'eau

La 3ème édition de la course de l'eau a lieu le dimanche 1er juillet dès 10h à Mont Saint Aignan.
Renseignements au 06 80 13 35 51

Plan d'alerte et d'urgence

Les personnes âgées et handicapées qui souhaitent être contactées en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte départemental, peuvent demander à figurer sur le fichier établi en Mairie.

Renseignements :
Hôtel de Ville - Ccas
Tél : 02 32 82 34 80

Ecole municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Tous en scène !

C'est la fin de l'année scolaire pour l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique : le temps de présenter trois spectacles au centre culturel Voltaire.

Les élèves d'art dramatique montent sur scène le mardi 12 juin à 20h. Théâtre et court métrage pour ce spectacle où les élèves divertissent le public autour de sujets aussi variés que passionnants ! Divination et boules de cristal, conférence sur la récréation, les grandes étapes de la vie de couple...

Vient ensuite le tour des élèves des cours de danse et de claquettes. Le spectacle commence par les danses espagnole, chinoise, arabe... extraites de Casse-Noisette. En 2nde partie, les comédies musicales sont à l'honneur avec des extraits de My Fair Lady, Chantons sous la pluie, Roméo et Juliette... Rendez-vous le samedi 16 juin à 20h.

L'année se termine par le spectacle du mardi 26 juin à 20h. Revivez les temps forts de l'année avec les élèves de musique, théâtre et danse.

Téléassistance

Un service de téléassistance permet aux personnes âgées d'être reliées 24h sur 24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le ccas, seul l'abonnement est à payer.
Renseignements et demande de dossier au ccas, Hôtel de Ville
Tél : 02 32 82 34 80

Email des élus

Il est possible d'envoyer un mail aux élus à l'adresse suivante :
elus@mairie-deville-les-rouen.fr

rendez-vous

Juin

Du mardi 5 au vendredi 15
Hôtel de Ville
Exposition des ABCD
Sculpture sur bois

Jeudi 7 à 16h30
Centre culturel Voltaire
Spectacle de danse de l'Usep

Vendredi 8 à 18h et samedi 9 à partir de 10h
La Maine
50 ans de l'ALDM Football

Samedi 9 à 10h30
Gymnase Anquetil
Assemblée générale de l'ALD handball

Samedi 9 tout l'après-midi
Gymnase Anquetil
Journée Handball en famille

Dimanche 10 de 8h à 18h
Bureaux de vote
1er tour des élections législatives

Du mardi 12 au samedi 30
Médiathèque Anne Frank
Exposition
"Jacques Subiteau : musique en soi"

Mardi 12 à 18h
Médiathèque Anne Frank
Visite guidée de l'exposition
"Jacques Subiteau : musique en soi"

Mardi 12 à 20h
Centre culturel Voltaire
Audition spectacle d'art dramatique de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Mercredi 13 de 9h à 18h
Fête de l'Usep

Jeudi 14
Maison de l'animation
Assemblée générale de l'ALD basketball

Jeudi 14 à 20h30
Salle du Conseil Hôtel de Ville
Conseil Municipal
Séance publique

Vendredi 15 à 16h30
Ecole Bitschner
Kermesse

Vendredi 15 à 17h
Ecole Crétay
Chorale

Samedi 16 à 20h
Centre culturel Voltaire
Audition spectacle de danse de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Dimanche 17 de 8h à 18h
Bureaux de vote
2nd tour des élections législatives

Dimanche 17 toute la journée
Stade Blériot
Football
Tournoi U15 et U17

Du mardi 19 au jeudi 28
Hôtel de Ville
Exposition des ABCD : dessin, peinture, céramique

Jeudi 21 à 10h30
Maison de la Petite Enfance
Fête de la musique

Jeudi 21 à 17h
Médiathèque Anne Frank
Fête de la musique avec la classe éveil de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Jeudi 21 à 18h
Centre culturel Voltaire
Fête de la musique de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Samedi 23 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Samedi 23 à 20h
Gymnase Anquetil
Gala de danses sportives de l'école Savoye

Dimanche 24 à 11h
La Roseraie
Aubade du Réveil Dévillois

Dimanche 24 toute la journée
Gymnase Guynemer
Tournoi de basketball

Mardi 26 à 20h
Centre culturel Voltaire
Audition spectacle de fin d'année de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Mercredi 27 de 15h30 à 17h
Maison de la Petite Enfance
Kermesse

Mercredi 27 à 18h
Hôtel de Ville
Pot de clôture des expositions des ABCD

Jeudi 28 à 17h30
Hôtel de Ville
Réception des enseignants

Jeudi 28 à 18h
Centre culturel Voltaire
Fête de l'été du Relais Assistantes Maternelles

Vendredi 29 de 10h à 17h
"La Filandière"
Marché d'été

Vendredi 29 à 20h15
Centre culturel Voltaire
Chorale de l'école Rousseau

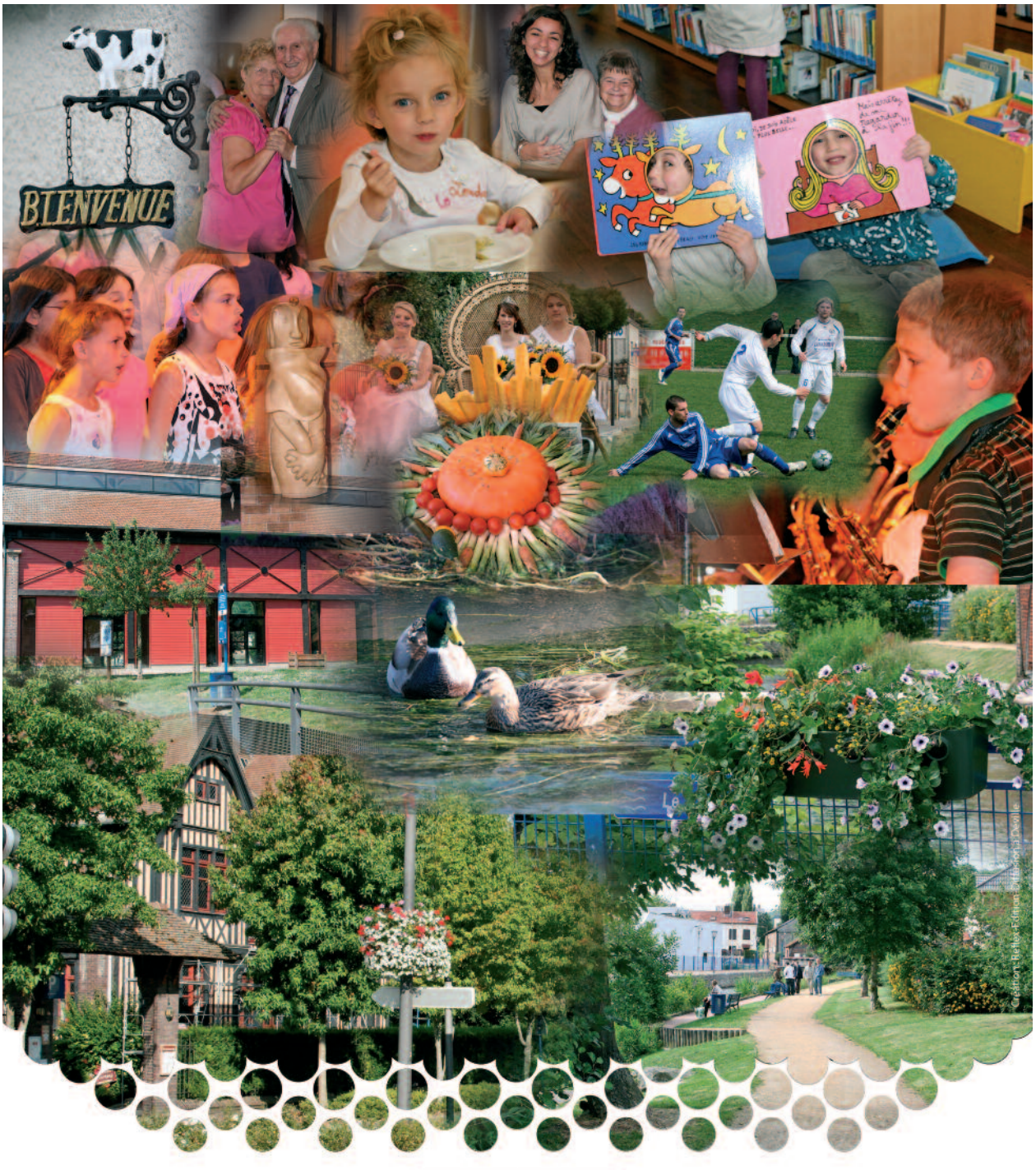

DÉVILLE
lès Rouen

aux multiples facettes